

DÉLAISSER **ou** PRÉSERVER



**ZONES
HUMIDES**

Avec le SAGE, redonnez vie à ces espaces
indispensables à notre territoire.

 **SAGE**
Croult • Enghien • Vieille Mer

ENSEMBLE, NOUS POUVONS RECONQUÉRIR NOS ZONES HUMIDES

279 zones humides ont été identifiées sur le territoire du SAGE CEVM, représentant 230 ha. Cet inventaire, réalisé entre 2019 et 2021, révèle un patrimoine naturel aussi précieux que fragile. Pourtant, ces milieux ne couvrent que 0,5 % du territoire.

REDONNER VIE AUX ZONES HUMIDES

Les zones humides jouent un rôle majeur. Elles filtrent les polluants, stockent l'eau, limitent les effets des crues, favorisent une biodiversité remarquable... Mais elles continuent de disparaître sous l'effet de l'urbanisation, des remblais, du drainage et de l'imperméabilisation des sols. Leur dégradation fragilise le cycle de l'eau, réduit nos capacités naturelles d'adaptation au changement climatique et accentue les risques d'inondation.

Le SAGE CEVM a fait de leur préservation une **priorité forte** avec 2 articles dans le Règlement. L'enjeu : limiter les atteintes portées aux zones humides de plus de 100 m² par les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), mais aussi éviter les impacts cumulés.

**NOUS
SOMMES À
VOS CÔTÉS
POUR
ÉTUDIER LES
SOLUTIONS
ADAPTÉES
À VOTRE
CONTEXTE.**

- **Préserver** les zones humides de toute urbanisation, quelle que soit leur taille, et éviter les travaux susceptibles de réduire leur surface ou de les assécher, remblayer ou imperméabiliser.
- **Vérifier systématiquement le caractère humide** des parcelles quand la présence de zones humides est probable, avant tout projet.
- **Développer des outils de maîtrise foncière et de gestion** des zones humides pour faciliter les projets de restauration écologique et de valorisation.
- **Intégrer** les zones humides dans les documents d'urbanisme.
- **Valoriser** vos zones humides auprès des habitants par des aménagements respectueux de leur fonctionnement : cheminements sur platelage, espaces pédagogiques, outils d'interprétation...



Avec le SAGE, vous avez tout pour protéger et restaurer les zones humides !

AGISSEZ

DÈS MAINTENANT

- **Contactez la cellule d'animation du SAGE CEVM** qui peut vous accompagner dans vos projets : contact@sage-cevm.fr
- **Consultez la carte interactive du SAGE** pour visualiser les zones humides avérées et les secteurs à probabilité de présence.
- **Téléchargez l'inventaire** des zones humides.



Inscrivez-vous à la visite « Valorisation écologique de la zone humide et restauration du ru de Corbon à Montlignon » le 3 juillet 9h30-11h30.



Pour toutes ces actions, flashez le QR code.

Ce programme est financé par :

